

**Recours gracieux auprès  
du Président de l'Université de Grenoble-Alpes  
Recours gracieux auprès  
de l'Administrateur Général de Grenoble INP**

Grenoble le 8 octobre 2019,

Le bureau de la section FSU de l'Université de Grenoble  
à Monsieur le Président de l'UGA  
à Monsieur l'Administrateur Général de Grenoble INP

Objet : recours gracieux concernant des pratiques de nature à fausser les résultats électoraux à venir

Monsieur le Président, Monsieur l'Administrateur Général,

Alors même que la publication de l'arrêté relatif à l'organisation des opérations électorales concernant les conseils centraux de l'Établissement Public Expérimental (EPE) « Université Grenoble Alpes » n'a pas eu lieu, Monsieur Yassine Lakhnech, candidat pressenti à la présidence de ce futur établissement, ainsi que des membres pressentis de sa future équipe, diffusent et font diffuser très largement, via des listes institutionnelles, des messages adressés aux personnels de l'Université de Grenoble Alpes et de Grenoble INP, les invitant à venir prendre connaissance de leur projet et de leurs propositions pour l'EPE. Quelques exemples de tels messages sont joints à notre recours.

Ces pratiques nous paraissent de nature à fausser les résultats électoraux à venir à plusieurs titres :

Concernant l'élection de la présidence de l'EPE

- Cette campagne anticipée de Monsieur Y. Lakhnech est de nature à constituer une violation du principe d'égalité des candidats à cette présidence, puisqu'il est, ainsi, fortement avantagé au regard de ceux qui ne présenteraient la leur qu'à compter de la publication de l'arrêté électoral.
- L'utilisation de listes de diffusion institutionnelles, dont ce n'est aucunement la raison d'être, est également une grave entorse au principe d'égalité des candidats, puisque les autres candidats n'ont aucunement l'assurance de disposer de tels outils de diffusion massive et de soutien implicite de la part des membres actuels des équipes de direction des composantes futures de l'EPE.

Concernant les élections aux conseils centraux de l'EPE

- Même si la campagne de Monsieur Y. Lakhnech ne s'appuie pas encore explicitement sur le soutien de listes de candidatures aux conseils centraux de l'UI, il est tout à fait probable, pour ne pas dire absolument certain, que de telles listes se présenteront et porteront dans leurs professions de foi des éléments issus du projet et des propositions de Monsieur Y. Lakhnech et de son équipe pressentie.
- Ces listes se trouveront ainsi en situation d'avantage manifeste par rapport aux autres listes qui n'auront pas, elles, bénéficié d'une campagne électorale, non seulement anticipée, mais, plus encore, disposant, via les listes de diffusion institutionnelles, d'outils de communication incomparablement plus larges et plus incitatifs que les quelques messages électoraux qui seront autorisés aux listes de candidats une fois celles-ci déposées.

Nous vous demandons donc de la façon la plus ferme de prendre toutes les dispositions afin de faire cesser l'envoi illégal des messages électoraux de la part de Monsieur Yassine Lakhnech et de son équipe et de rappeler à toutes les personnes concernées que l'administration se met en faute en diffusant elle-même des messages électoraux de certains candidats, ce qui constitue une violation de l'obligation d'assurer une stricte égalité entre candidats.

Veillez croire, Monsieur le Président, Monsieur l'Administrateur Général, à l'expression de notre attachement à la démocratie universitaire.

Pour le bureau de la section FSU,  
Nicolas Sieffert, SNESUP-FSU, UGA  
Elisabeth Greslou, SNASUB-FSU, UGA  
Jean-Luc Schwartz, SNCS-FSU, CNRS, UGA, G-INP

Frédéric Noël, SNESUP-FSU, G-INP  
Bérangère Philippon, SNEP-FSU, UGA